



Forge du XV^{ème} siècle

MAIRIE DE MONTASTRUC DE SALIES

20. Route de Saint Roch 31160 Montastruc de Salies

Tel/fax : 05.61.97.55.42

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 23 novembre 2020

Étaient présents : M. LACARRERE, Mme DARMANI, MM CALVET, ESQUERRE, Mmes ARTIGUES, DUCHEIN, ESTRADE.

Étaient excusés : MM BOUE et BUFFALAN, Mmes MAYLIN et MONTEGUT *procuration* à M LACARRERE pour cette dernière.

Secrétaire de séance : Mme ARTIGUES

La séance est ouverte à 19h 05

AUTORISATION DE SIGNATURE DU CONTRAT AVEC LE NOUVEL ARCHITECTE POUR LA REPRISE DES TRAVAUX DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS

Monsieur le Maire informe l'assemblée que Monsieur François Arcangéli lui a adressé le contrat pour le suivi des travaux et des dossiers administratifs de la maison des associations. Le coût de sa prestation est de 9.5% et s'applique aux prestations restant à réaliser. Le montant des honoraires sera donc de 5 956.50 € HT

Autorisation de signature du contrat adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

OPPOSITION AU PLUi

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il y a lieu de se prononcer sur la réalisation du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Il propose de rester décisionnaire pour les documents d'urbanisme et donc de s'opposer à la réalisation du PLUi.

Opposition au PLUi adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

QUESTIONS DIVERSES

Prime de fin d'année de la secrétaire de Mairie : Son montant actuel est de 679.90 € brut et pour reconnaître à la secrétaire de Mairie son investissement dans les tâches confiées, il est décidé d'en réévaluer le montant et de le porter à 800 € brut.

Décorations de Noël : Elles seront mises en place cette année aussi. Les comités des fêtes seront sollicités pour aider à leur installation.

ONF : Le garde forestier viendra présenter le plan forestier de la commune. Il sera reçu par Bertrand Lacarrère et Jacques Esquerré.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h40

Fait à Montastruc-de-Salies, le 23 novembre 2020

Le Maire
B.LACARRERE

